

Déclaration liminaire au CSA Morbihan du 11 mars 2025

Le budget 2025 a été adopté non sans péripéties ni difficultés. Sans surprise, il est une fois encore placé sous le signe de l'austérité mais à un niveau historiquement inédit. C'était donc ça la stabilité : l'amplification des politiques qui affaiblissent le service public depuis des décennies !

Une majorité de la population va de nouveau supporter les mesures austéritaires et en particulier les fonctionnaires ! Et ce ne sont pas les quelques timides et temporaires mesures de « justice fiscale » qui en transformeront l'orientation générale.

La valeur du point d'indice est une nouvelle fois gelée amplifiant les pertes de pouvoir d'achat déjà enregistrées, prolongeant la smicardisation des agents publics avec des effets délétères sur l'attractivité de la Fonction Publique et consacrant un tassement des grilles qui érode progressivement le bénéfice du déroulement de carrière.

Si le passage à 3 jours de carence a été retiré de la loi pour la Fonction Publique, la mesure entraînant le plus d'économies au détriment des fonctionnaires en arrêt maladie est maintenue. En cas d'arrêt maladie désormais, les fonctionnaires se verront appliquer un jour de carence et une retenue de 10% de leur rémunération les jours suivants sur toute la durée de l'arrêt.

La Garantie Individuelle pour le Pouvoir d'Achat (GIPA), à laquelle, eu égard à l'inflation, des dizaines de milliers de fonctionnaires à la DGFIP auraient pu prétendre, ne sera pas versée non plus en 2025, comme cela a déjà été le cas en 2024. Cette mesure se traduit par une perte de pouvoir d'achat de plusieurs centaines d'euros principalement pour les agents de catégorie B et C.

Quant aux réductions des budgets ministériels, pour lesquels la Ministre des Comptes Publics s'enthousiasme du niveau jamais atteint, elles ont déjà des conséquences concrètes sur le quotidien des fonctionnaires.

A la DGFIP, si nous ne connaissons pas encore tous les détails et impacts directs de ces coupes budgétaires, **les 550 suppressions** d'emplois sont bien confirmées !

Mais la DGFIP ne se contente pas de supporter ces mesures budgétaires, elle continue d'innover, unilatéralement, pour casser le reste des droits et garanties des agentes et des agents.

Entrer à la DGFIP ou obtenir une promotion au prix de sacrifices personnels de mobilité, de séparation familiale, était jusqu'à présent compensé par des droits et des garanties. La DGFIP en décide autrement : ressortez les photos et autres curriculum vitae, malgré vos réussites aux concours ou examens de catégorie A, le choix du prince fait une entrée en fanfare : **le directeur départemental choisira QUI, OÙ et QUAND !**

A quand la généralisation pour les catégories B et C ?!

Face à la multiplication des attaques, la CGT Finances Publiques appelle tous les agents à se réunir, débattre et décider des actions à entreprendre pour faire entendre notre colère!

Nos principales revendications sont les suivantes:

- L'abrogation de la réforme des retraites ;
- La revalorisation de la valeur du point d'indice ;
- L'abandon de la baisse de 10 % de l'indemnisation des arrêts maladie ;
- Le versement de la GIPA ;
- L'arrêt des suppressions d'emplois ;
- L'abandon de l'affectation au choix et au fil de l'eau des Inspecteurs ;
- Un plan de qualification pour abonder les possibilités de promotion ;
- L'attribution des moyens réglementaires, budgétaires et humains nécessaires à l'exercice quotidien des missions pour que cesse la dégradation continue des conditions de travail des agents et l'affaiblissement ininterrompu de la DGFIP considéré comme un inépuisable réservoir d'économies.

Pour que les agents de la DGFIP soient reconnus, mieux rémunérés et avec de véritables perspectives de carrière.

Pour un service public économique et financier de qualité et de proximité !